

PR#10-25-0152– APPEL À PROPOSITIONS POUR L'ANALYSE DE LA SITUATION ET DES BESOINS NUTRITIONNELS AU SUD



**HELEN
KELLER
INTL**

Contenu de ce document

SECTION 1 : Introduction, admissibilité des soumissionnaires et définitions. 1

SECTION 2 : Portée des travaux. 3

SECTION 3 : Instructions relatives à la proposition. 5

SECTION 4 : Critères d'évaluation et fondement de l'attribution. 7

SECTION 6 : Validité de la proposition, date limite de soumission et instructions. 9



SECTION 7 : Négociations. 9

ARTICLE 8 : Conditions de l'appel d'offres. 9

ANNEXE A : Divulgence des conflits d'intérêts. 11

ANNEXE B : Format du CV à utiliser pour le personnel clé (un document par personne) 12

ANNEXE C : Format de l'offre financière. 13

Les soumissionnaires sont encouragés à lire la présente DP et toutes les pièces jointes dans leur intégralité, en portant une attention particulière aux instructions et aux exigences. L'émission de cet appel d'offres n'oblige en aucun cas Helen Keller International à attribuer un contrat, ni n'engage Helen Keller International à payer les coûts encourus pour la préparation et la soumission d'une proposition. Tous les destinataires de cet appel d'offres doivent traiter tous les renseignements et détails qu'il contient comme étant privés et confidentiels.

SECTION 1 : Introduction, admissibilité des soumissionnaires et définitions

Introduction

Une bonne nutrition est le fondement du bien-être humain. L'avenir de l'individu, de la communauté et de la prospérité d'une nation sont intimement liés à la capacité des familles, des communautés et du gouvernement à répondre de façon adéquate au défi urgent de la malnutrition^[1]. Des niveaux élevés de sous-nutrition entravent grandement non seulement le développement des individus, mais aussi celui de la communauté et de toute la nation, en ayant un impact majeur sur la croissance économique nationale

La sous-nutrition persiste chez les femmes et les enfants, notamment en milieu rural. Elle est liée à la faiblesse de revenus pour se procurer les aliments appropriés, les tabous alimentaires, la méconnaissance des règles alimentaires et diététiques. Selon les résultats de la dernière enquête SMART 2023, l'insuffisance pondérale a une prévalence de 18,5% avec 4,5% de forme sévère et le retard de croissance a une prévalence de 21,5% avec 6,9% de forme sévère.

La situation nutritionnelle des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) montre la coexistence de la sous-nutrition et de la surnutrition traduisant ainsi la notion du double fardeau de la malnutrition. En effet, 5,5% des femmes en âge de procréer souffrent d'insuffisance pondérale ; 20,8% présentent un surpoids et 12,5% souffrent d'obésité.

Le score de diversité alimentaire moyen des femmes en âge de procréer était de 5,3% et 87,1% des enfants de 6 à 23 mois n'avaient pas la diversité minimum acceptable. Dans l'ensemble, moins de la moitié (39,1%) des enfants de 24 à 59 mois avaient consommé 4 groupes alimentaires ou plus. La prévalence de l'insécurité alimentaire était de 19% en milieu rural contre 8% en milieu urbain^[2].

Les problèmes nutritionnels dans le pays émanent de causes structurelles auxquelles s'ajoutent les causes conjoncturelles. La sécurité nutritionnelle implique bien plus que le simple accès à une alimentation adéquate. Elle requiert d'avoir accès aux micronutriments, à de l'eau salubre, à l'hygiène et l'assainissement, à des services de santé de bonne qualité, à des bonnes pratiques au niveau des ménages et à une amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et une bonne pratique nutritionnelle de ces ménages.

Pour faire face à ses situations et minimiser l'impact des crises sur les populations en générale et sur les personnes vulnérables en particulier, plusieurs engagements ont été pris dont la Décennie d'action sur la Nutrition, les objectifs pour le développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, l'Alliance Globale Initiative Résilience, la Stratégie Régionale Africaine de Nutrition 2025.

Dans ce sens le Gouvernement du Mali a adopté, en 2013 la politique nationale de Nutrition et son premier Plan d'Action Multisectoriel (2014-2018) qui fédère les politiques sectorielles existantes dont entre autres : (i) la Politique de Développement Agricole et son plan d'action le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (ii) la Politique Nationale de l'Alimentation Scolaire, et la politique Nationale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et son plan d'action adoptée en 2019. Ces politiques visent essentiellement à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Depuis 2012, le Mali connaît une crise multidimensionnelle, sécuritaire, alimentaire, nutritionnelle particulièrement au Nord. Cette situation a entraîné un afflux d'ONG humanitaires dans le nord ainsi qu'hypothétiquement des ressources, alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour attirer l'attention sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les autres régions Cette situation moins visible, touchent une population plus importante d'enfants et de femmes.

Les présents termes de référence sont pour faire analyse rationnelle basée sur les données pour identifier et matérialiser les gaps en nutrition et finalement d'identifier les priorités d'action dans les autres parties du pays.

Admissibilité des soumissionnaires

La présente DP est ouverte aux organisations non gouvernementales et aux entités d'entreprises privées qui sont jugées capables de mettre en œuvre la portée des travaux, qui ont un solide dossier d'intégrité et d'éthique des affaires, et qui répondent aux critères d'admissibilité énoncés dans la présente section.

Les soumissionnaires qui soumettent des propositions en réponse à la présente DP doivent satisfaire aux exigences suivantes :

Être une entité non gouvernementale (entreprises à but lucratif et à but non lucratif, organisations non gouvernementales (ONG), etc.) qui sont légalement enregistrées en vertu des lois du pays où elles opèrent.

Avoir démontré sa capacité et son expertise pour mettre en œuvre avec succès l'étendue des travaux.

Avoir rempli les divulgations requises et les demandes d'information et de documentation intégrées à la présente DP

Être prêt à se conformer aux règles et règlements applicables aux donateurs et aux exigences d'Helen Keller Intl.

Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou dont l'exclusion est proposée par le gouvernement des États-Unis, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises ou des dirigeants d'entreprises qui sont exclus, suspendus ou proposés à l'exclusion, dans le cadre de l'exécution de l'exigence de cette activité.

SECTION 2 : Portée des travaux

Helen Keller Intl évaluera toutes les propositions admissibles reçues en réponse à la présente demande de propositions conformément aux critères d'évaluation décrits dans le présent document.

La présente DP contient les annexes suivantes :

- Annexe A : Divulgation des conflits d'intérêts

- Annexe B : Format du CV à utiliser pour le personnel clé (un document par personne)
- Annexe C : Modèle d'offre financière (feuilles de calcul Excel distinctes)
- Annexe D : Forme du contrat
- Annexe E : Les localités concernées sont les régions Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Taoudeni.

Description de l'enquête

I. Objectifs

a. Objectif Général

L'Analyse de la situation et des besoins nutritionnels au Sud.

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe Helen Keller Mali

b. Objectifs spécifiques

- Analyser la situation nutritionnelle y compris une comparaison des indicateurs clefs entre les différentes régions.
- Identifier les gaps en matière de nutrition selon les régions.
- Identifier les priorités d'action dans les régions.

II. Résultats attendus :

- Les besoins seront décrits en termes de :
- Pourcentage et de nombre d'enfants et de femmes malnutris attendus
- D'activités
- Ressources financières allouées
- Présence des ONG dans le domaine de la nutrition et de la sécurité alimentaire

III. Méthodologie

- Revue et analyse documentaire par des logiciels comme Excel, SurveyCTO, Stata, etc.
- Interview acteurs clefs : donateurs, Ministères, ONG, autres acteurs clés

Le consultant (e) sera responsable du développement d'une méthodologie détaillée répondant aux objectifs et résultats attendus. Cette méthodologie, ainsi que les outils seront partagées, discutés et acceptés par Helen. Le consultant (e) aura l'appui Helen Keller afin de faciliter sa mission, notamment pour la mise à disposition de tous les documents nécessaires, l'organisation des rencontres,

IV. Livrables

Les livrables suivants sont attendus :

- Un rapport méthodologique préparatoire et outils de collecte de données utilisés validés par Helen Keller avant la réalisation de l'étude ;
- Une présentation Powerpoint en français ;
- Un rapport final en français y compris les annexes ;
- .

PHASE DE PREPARATION	NOMBRE DE JOURS
<p style="text-align: center;">  </p> <p>Proposer un chronogramme des activités (1)</p> <p>Rédiger le protocole d'étude y compris les outils de collecte</p> <p>Proposer un budget détaillé pour conduire l'étude</p> <p>Livrables : lot 1</p> <p>Protocole d'étude</p> <p>Questionnaires de l'étude sur formats Word et Excel xls form</p> <p>Chronogramme détaillé de toutes les activités de l'étude</p>	5
COLLECTE DE DONNEES	
<p>Identifier, Recruter les agents de collecte des données</p> <p>Organiser la collecte</p> <p>Proposer un plan de déploiement des équipes</p> <p>Elaborer ou réviser le plan d'analyse des données</p> <p>Livrables : lot 2</p> <p>Questionnaires finalisés ;</p> <p>Rapport de la collecte des données</p> <p>Base de données brute, ainsi qu'une base nettoyée, complètes sous Excel</p> <p>Plan d'analyse des données.</p>	15
FINALISATION ET DISSEMINATION DE L'ETUDE	
<p>Livrables : lot 3</p> <p>Draft du rapport de l'étude</p> <p>Présentation du rapport sur power point</p> <p>Rapport final de l'étude</p>	5

Le nombre de jours proposés peut faire l'objet d'ajustements et ne consiste qu'en une estimation initiale pour guider les soumissionnaires dans la tarification. Il représente le nombre de jours pour une personne.

Période contractuelle prévue et mécanisme d'attribution

La période prévue de l'attribution devrait être de 5 mois à partir de novembre 2024. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les coûts de soutien « de démarrage » pour l'enquête, s'il y a lieu, nécessaires pour commencer les services.

Helen Keller Intl a l'intention d'attribuer un contrat de service ferme à prix fixe à l'offre gagnante. Le contrat de service à prix fixe ferme sera attribué à la discrétion d'Helen Keller International. Aucun bénéfice, frais, taxes ou coûts supplémentaires ne peuvent être ajoutés après l'attribution. La présente DP est assujettie à toutes les modalités du contrat qui en résulte. Toute récompense qui en résultera sera régie par les présentes conditions générales.

SECTION 3 : Instructions relatives à la proposition

La proposition du Soumissionnaire consistera en deux documents distincts :

Partie 1 - Offre technique

Partie 2 – Offre financière

L'Offre Technique et l'Offre Financière (collectivement la « Proposition ») doivent être soumises séparément. Le Soumissionnaire ne doit pas inclure de données sur les coûts dans l'Offre technique.

La proposition doit être présentée de manière concise et structurée, et doit expliquer en détail la disponibilité, l'expérience et les ressources du soumissionnaire pour fournir les services demandés.

Les propositions qui sont incomplètes ou qui ne répondent pas à ces critères peuvent ne pas être prises en compte dans le processus d'évaluation. Toutes les propositions doivent être soumises en français.

L'offre technique et l'offre financière doivent être accompagnées d'une **lettre de motivation** qui doit inclure les renseignements suivants et doit être signée et estampillée par un représentant autorisé de l'organisation soumissionnaire :

- Date de soumission de la proposition
- Durée de validité de la proposition (minimum {90} jours)
- Nom de l'entreprise ou de l'organisation
- Nom et titre du représentant autorisé de l'organisme
- Type d'entreprise/organisation.
- Adresse
- Téléphone
- Courriel
- Numéro d'identification fiscale
- Autres documents requis qui doivent être joints à la lettre d'accompagnement :
- Copie de l'enregistrement ou de l'incorporation au registre public, ou document équivalent du bureau gouvernemental où le soumissionnaire est inscrit.
- Copie de l'immatriculation fiscale de l'entreprise, ou document équivalent.
- Copie de la licence commerciale ou d'un document équivalent.

Les soumissionnaires doivent également soumettre un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts signé. Ce formulaire sera évalué afin d'établir si le soumissionnaire est en situation de conflit d'intérêts actuel ou futur, conformément à la définition de l'annexe A. Si il est conclu qu'un conflit d'intérêts déclaré par le Soumissionnaire pourrait avoir un impact négatif sur la capacité du soumissionnaire à exécuter le Service, Helen Keller Intl peut décider de rejeter la proposition soumise. Le fait de ne pas remplir correctement le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts peut également entraîner le rejet de la proposition soumise.

Partie 1 : OFFRE TECHNIQUE

L'offre technique doit être rédigée en français, dactylographiée dans Microsoft Word, à simple interligne, chaque page étant numérotée consécutivement. Un nombre maximum de pages pour chaque composante de l'Offre Technique est indiqué ci-dessous.

L'offre technique doit inclure les éléments suivants :

Dossier de la performance antérieure du soumissionnaire / expérience pertinente – {2} pages maximums

Informations relatives à la performance antérieure du soumissionnaire / à son expérience antérieure dans la réalisation de travaux dans le pays/la région de nature et de volume similaires aux services demandés (brève description, livrables, date, client, etc.).

Les soumissionnaires doivent également fournir des coordonnées pour au moins trois (3) références professionnelles pour des travaux antérieurs et/ou de l'expérience dans le cadre d'un cahier des charges similaire. Les coordonnées doivent inclure, au minimum, le nom de la personne, le nom de l'entreprise, de brèves informations sur la relation avec le soumissionnaire, l'adresse, l'adresse électronique et le numéro de téléphone. Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter toutes les références fournies. Les coordonnées des références ne sont pas soumises à la limitation de page pour cette section.

Approche technique – {7} pages maximum

L'approche technique pour l'étude doit décrire l'approche proposée pour atteindre les objectifs du programme et doit tenir compte des éléments suivants :

- Des informations indiquant si le Soumissionnaire est actuellement présent dans le pays/la région, et la nature de cette présence.
- Une brève description de la compréhension qu'a le soumissionnaire des objectifs et de la portée des travaux pour les services professionnels.
- Une brève description de la méthodologie à utiliser pour la mise en œuvre de la (des) enquête(s) et des capacités du Soumissionnaire en termes d'équipes, de logistique,
- Une description de la manière dont le soumissionnaire recueillera des informations avec les équipes mondiales, régionales et nationales d'Helen Keller.
- Un aperçu de la façon dont le soumissionnaire proposerait d'exécuter les services demandés indiqués dans la présente DP.
- Comment le soumissionnaire identifiera-t-il les lacunes et les besoins des équipes mondiales, régionales et nationales en termes de produits de connaissances, de guides et d'outils ?
- Quelle méthodologie sera utilisée pour élaborer les guides et les outils ?

Exigences relatives à la structure de l'équipe – {3} pages maximums, à l'exclusion des CV

- Structure de l'équipe : Les soumissionnaires doivent décrire la structure de l'équipe qui réalisera les objectifs et la portée des travaux décrits dans la présente DP. Les structures d'équipe doivent identifier le gestionnaire de projet (ou le chef d'équipe) et les autres membres de l'équipe, ainsi que les rôles et responsabilités de chacun pendant la durée des services professionnels.

- Si l'un des membres de l'équipe proposée ne réside pas actuellement dans le pays d'Helen Keller où la ou les enquêtes auront lieu, le soumissionnaire doit indiquer comment le personnel se rendrait dans le pays pour effectuer ces services, ainsi que le temps de déplacement estimé.

Au minimum, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :

- Un curriculum vitæ à jour du personnel clé proposé dans le **format fourni à l'annexe C**. Le CV ne doit pas dépasser trois pages et doit être rédigé dans l'ordre chronologique, en commençant par l'expérience la plus récente et en résumant l'expérience et les qualifications pertinentes.
- Le pays de résidence de toutes les personnes proposées pour la fourniture de ce Service (c'est-à-dire le pays dans lequel la ou les personnes résident et d'où elles partiraient pour se rendre sur le Lieu d'exécution pour effectuer les services).
- Si l'un des membres du personnel du Soumissionnaire ne réside pas dans le pays dans lequel il est affecté à l'exécution des Services requis, le Soumissionnaire doit indiquer comment ce personnel se déplacerait pour exécuter ces Services, ainsi que le temps de trajet estimé. Le soumissionnaire doit préciser le nombre de voyages qui pourraient être nécessaires et les membres de l'équipe qui participeraient à ces voyages.

Le soumissionnaire doit aviser Helen Keller Intl s'il a l'intention de remplacer un membre clé de son équipe (avec une explication pour le faire) avant la date d'attribution et fournir à Helen Keller Intl les informations requises pour l'approbation d'une proposition de remplacement. Tout remplacement sera soumis à l'approbation de Helen Keller Intl. Ceci est également valable pour tout remplacement ayant lieu pendant la durée du contrat.

Helen Keller Intl peut choisir de contacter le soumissionnaire avant de prendre une décision finale. Veuillez confirmer si cela est possible, en veillant à ce que les coordonnées complètes soient également incluses dans le CV (e-mail, numéro de téléphone).

Partie 2 : OFFRE FINANCIÈRE

Ce contrat sera émis sous la forme d'un contrat de service fixe ferme avec paiement effectué sur les livrables sur les services/produits. Helen Keller Intl n'émettra que des paiements via des méthodes de paiement électroniques et tous les comptes bancaires doivent être au nom de l'entreprise ou de l'organisation uniquement.

Dans le cadre de l'offre financière, les soumissionnaires doivent inclure un budget détaillé, **soumis dans Microsoft Excel**, exprimé en dollars américains et en devise locale, accompagné d'une description du budget, soumis dans Microsoft Word, décrivant la base des éléments de coût énumérés. Les renseignements à l'appui doivent être fournis de manière suffisamment détaillée pour permettre une analyse complète et une détermination du caractère raisonnable de chaque élément de coût. Les soumissionnaires sont tenus d'inclure et d'étiqueter clairement **tous les** coûts de l'arpentage jugés nécessaires à la réalisation des travaux demandés en vertu des présentes.

Le modèle d'offre financière se trouve à l'annexe C et doit comprendre les éléments suivants :

1. Coût de la main-d'œuvre : Le soumissionnaire doit fournir des informations relatives à la structure de l'équipe, aux taux journaliers et au niveau d'effort (mesuré en jours) pour les livrables énumérés. Veuillez indiquer les hypothèses formulées lors de la soumission des informations sur les coûts, y compris les options supplémentaires et l'énoncé de toutes les conditions.
2. Autres coûts directs : Le soumissionnaire doit fournir une estimation détaillée des autres coûts directs principaux qui sont jugés nécessaires à l'achèvement des travaux. Les autres coûts directs couvriront les frais de transport, de visa et d'indemnités journalières. Tous les autres coûts directs doivent être convenus au préalable avec Helen Keller Intl.
3. Tarifs indirects et honoraires fixes : S'il est d'usage habituel pour un soumissionnaire de budgétiser les tarifs indirects, par exemple les frais généraux et administratifs, les taux administratifs ou autres, les soumissionnaires doivent expliquer les taux et la base d'application des tarifs dans l'exposé du budget. Helen

Keller Intl se réserve le droit de demander des informations supplémentaires pour justifier les tarifs indirects d'un soumissionnaire. Les frais fixes proposés doivent également être expliqués dans l'exposé du budget et représentés sous la forme d'un poste distinct dans le budget. (1)



SECTION 4 : Critères d'évaluation et fondement de l'attribution

Helen Keller Intl suivra une méthodologie de sélection Best Value Trade-Off. Helen Keller Intl peut attribuer un prix à une entreprise admissible et responsable dont la proposition est la plus avantageuse pour le programme, le prix et d'autres facteurs étant considérés comme une proposition, y compris, mais sans s'y limiter, la conformité aux exigences de l'appel d'offres sans écart important. Les soumissionnaires ne peuvent pas modifier les offres non conformes après la date limite de soumission afin de les rendre conformes. Toutefois, Helen Keller Intl peut demander à un Soumissionnaire de clarifier son offre tant qu'il n'existe pas d'écart important.

Les critères ci-dessous serviront de base à l'évaluation des propositions. La sélection sera basée principalement sur les mérites techniques des propositions, mais le prix et d'autres facteurs seront pris en considération, et l'attribution ne sera faite que si la proposition est jugée techniquement acceptable et d'un coût raisonnable. ci

Critères d'évaluation de l'appel d'offres	Totaux maximum de points
Antécédents ou expérience pertinente antérieure	20
<p><i>Tenez compte des critères suivants pour la notation (5 points chacun) :</i></p> <p>Expérience d'au moins 3 enquêtes d'analyse situationnelle et de définition des besoins en santé et nutrition</p> <p>La collecte et le traitement de données, l'analyse statistique, les entretiens structurés, l'établissement de rapports.</p> <p>Expérience dans les enquêtes quantitatives et qualitatives.</p> <p>Expérience dans les enquêtes, y compris dans les domaines de la santé publique et de la nutrition.</p> <p>Expérience de travail avec des ONG internationales, des agences des Nations Unies ou des institutions locales pour mener des enquêtes.</p> <p>Expérience incluant des enquêtes sur le système de santé.</p> <p>Fourniture de rapports d'enquête de haute qualité menés par le fournisseur.</p>	20
Capacité opérationnelle	15

<p>La proposition démontre clairement que le fournisseur a la capacité opérationnelle de :</p> <p style="text-align: center;">PAGES HUMANITAIRES (1) <small>PREMIER PLATEAU DE M&N DÉDIÉ AUX HUMANITAIRES</small></p> <p>A beaucoup travaillé dans le pays proposé et a démontré sa capacité et sa compréhension du contexte national.</p> <p>Assurer la coordination avec tous les acteurs concernés à tous les niveaux du système de santé</p> <p>Recruter, former et gérer de grandes équipes d'enquêteur.</p> <p>Effectuer la collecte et l'analyse des données avec les outils adéquats (tablettes, smartphones) et les logiciels</p> <p>Expérience de l'utilisation de SURVEYCTO pour la collecte de données et de STATA pour l'analyse de données, de power BI ou googlesheet pour le tableau de bord</p> <p>Mettre en place un tableau de bord connecté au processus de collecte des données pour le suivi et l'enregistrement des indicateurs de qualité de la collecte des données.</p>	15
Qualifications du personnel	15
<p><i>Tenez compte des critères de notation suivants (5 points chacun) : Les soumissionnaires doivent fournir un curriculum vitae de tous les membres du personnel qui participeront à l'étude.</i></p> <p>Qualification du personnel (un statisticien/analyste, un économiste de la santé...)</p> <p>Le curriculum vitae de l'équipe comprend un diplôme en santé publique avec au moins 5 ans d'expérience.</p> <p>Le curriculum vitae de l'équipe comprend un diplôme d'analyse statistique avec au moins 5 ans d'expérience</p> <p>Le CV de l'équipe comprend un M&N l'utilisation de SurveyCTO et STATA Power BI ou Google sheet avec au moins 5 ans d'expérience</p>	15
Valeur technique	30
Compréhension des Termes de Référence (TDRs)	5
Conformité de l'approche technique et de la méthodologie proposées	15
Etendue et profondeur de l'expertise institutionnelle du consultant dans des projets similaires récents	10
Total Points	80

Nous tenons à vous informer qu'une interview sera organisée avec tous les candidats ou les meilleurs candidats afin de mieux comprendre les différentes soumissions. Cette étape pourrait être éliminatoire, car l'interview sera évaluée par un panel qui rédigera un rapport pour déterminer les candidats les plus qualifiés ou aptes pour l'étude.

À l'issue de l'évaluation des offres techniques, Helen Keller Intl évaluera les offres financières pour la présentation du budget, les détails de la description du budget et la rentabilité (raisonnable, réaliste, correspondant à l'offre technique et répondant aux exigences de l'appel d'offres). Aucun point n'est attribué aux Offres Financières ; ces critères seront pris en compte en conjonction avec le score total de l'Offre Technique. Cet appel d'offres utilise le processus de compromis et Helen Keller Intl peut attribuer un contrat à l'offrant dont la proposition représente la meilleure valeur pour Helen Keller Intl et le programme. Helen Keller Intl peut attribuer à un offrant un prix plus élevé s'il est déterminé que l'évaluation technique supérieure de cet offrant justifie le coût / prix supplémentaire.

SECTION 6 : Validité de la proposition, date limite de soumission et instructions

Les propositions doivent avoir une période de validité de 90 jours à compter de la date de soumission de la proposition, comme indiqué dans la lettre d'accompagnement.

Les propositions doivent être soumises par voie électronique avant la date limite indiquée sur la page couverture de la présente DP par courriel à l'adresse suivante mali.procurement@hki.org (<mailto:mali.procurement@hki.org>) en indiquant dans l'objet du courriel le nom de l'entreprise et le numéro de la DP.

Une soumission de proposition complète comprendra les documents suivants, qui doivent tous faire référence au numéro de DP tel qu'indiqué sur la page couverture du présent document :

- **Lettre de motivation**
- **Offre technique**
- **Offre financière**
- **Formulaire de divulgation des conflits d'intérêts cochet et signé**
- **Copies des documents d'enregistrement de l'entreprise soumissionnaire**
- **Autres informations pertinentes à la soumission de la proposition**

QUESTIONS : Aucune question verbale ne sera posée, que ce soit en personne ou par téléphone. Cependant, Helen Keller Intl répondra aux questions écrites au sujet de cet appel d'offres jusqu'à la date indiquée sur la page couverture du présent document. Toute question relative à cet appel d'offres doit être adressée à mali.procurement@hki.org (<mailto:mali.procurement@hki.org>)

SECTION 7 : Négociations

Des propositions de meilleures offres sont demandées. On s'attend à ce qu'une attribution soit accordée uniquement sur la base des offres initiales reçues. Cependant, Helen Keller Intl se réserve le droit de mener des discussions, des négociations et/ou de demander des éclaircissements avant l'attribution d'un contrat. De plus, Helen Keller Intl se réserve le droit d'organiser une gamme concurrentielle et de limiter le nombre de soumissionnaires dans la fourchette concurrentielle afin de permettre un environnement d'évaluation efficace parmi les propositions les mieux notées. Les soumissionnaires les mieux notés, tels que déterminés par le comité d'évaluation technique, peuvent être invités à soumettre leurs meilleurs prix ou leurs meilleures réponses techniques au cours d'une fourchette concurrentielle. À la seule discrétion de Helen Keller Intl, les soumissionnaires peuvent être invités à faire des présentations orales. S'il s'agit d'une opportunité, Helen Keller Intl se réserve le droit d'attribuer des prix distincts par composante ou de ne pas accorder de prix du tout.

ARTICLE 8: Conditions de l'appel d'offres

L'émission de cet appel d'offres ne constitue pas un engagement d'attribution de la part d'Helen Keller Intl, ni n'engage Helen Keller Intl à payer les coûts engagés pour la préparation et la soumission d'une soumission.

Les pièces jointes font partie intégrante de cet appel d'offres.

Helen Keller Intl peut communiquer avec les soumissionnaires pour confirmer la personne-ressource, l'adresse, le montant de la soumission et pour confirmer que la proposition a été soumise dans le cadre de cet appel d'offres.



Fausse déclaration : Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et complets, comme l'exigent la présente demande de soumissions et ses annexes.

Divulgarion des conflits d'intérêts : À l'annexe A, les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à la délivrance, à l'examen ou à la gestion de la présente demande de soumissions et à l'attribution prévue. L'omission de fournir une divulgation complète et ouverte peut entraîner Helen Keller Intl à devoir réévaluer la sélection d'un soumissionnaire potentiel.

Droit de sélection/rejet : Helen Keller Intl se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle détermine, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour des propositions concurrentielles et de mettre fin aux négociations sans encourir aucune responsabilité. Helen Keller Intl se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des propositions reçues sans explication.

Droits réservés : Toutes les réponses à l'appel d'offres deviennent la propriété d'Helen Keller Intl et Helen Keller Intl se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :

De disqualifier toute offre fondée sur le non-respect par le Soumissionnaire des instructions de sollicitation ;

Renoncer à tout écart par rapport aux exigences de la présente demande de soumissions qui, de l'avis d'Helen Keller Intl, ne sont pas considérés comme des défauts importants nécessitant un rejet ou une disqualification ou lorsqu'une telle renonciation favorisera une concurrence accrue ;

Prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à l'appel d'offres après notification à tous les soumissionnaires ;

Mettre fin au processus d'appel d'offres ou le modifier à tout moment et l'émettre à nouveau à la personne qu'Helen Keller Intl juge appropriée ;

Attribuer un prix sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion ;

N'attribuer qu'une partie des activités de l'appel d'offres ou décerner plusieurs prix en fonction des activités de sollicitation.

- Les soumissionnaires et le personnel proposé doivent divulguer tous les facteurs qui pourraient limiter la capacité de l'organisation à fournir les services de manière indépendante, tels que la relation avec les employés homologues, les emplois antérieurs, etc.

ANNEXE A : Divulgarion des conflits d'intérêts

Code de conduite et politique d'éthique d'Helen Keller Intl : Conformément au code de conduite et à la politique d'éthique d'Helen Keller Intl, Helen Keller Intl exige une divulgation complète et ouverte lorsqu'il s'agit d'approvisionnement. À ce titre, les employés d'Helen Keller Intl doivent éviter tout conflit d'intérêts ou l'apparence d'un conflit d'intérêts. Les employés d'Helen Keller Intl doivent à tout moment fournir une divulgation complète de leurs actions ou de leurs relations avec des fournisseurs, des entrepreneurs ou des consultants potentiels. Les employés d'Helen Keller Intl ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou accepter un cadeau d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel.

Helen Keller Intl se réserve le droit de rejeter tout ou partie des devis lorsqu'il est jugé dans le meilleur intérêt de l'organisation et/ou des personnes qu'elle sert. Toutes les parties qui soumettent une proposition en réponse à la présente demande de propositions sont tenues de divulguer l'existence de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel concernant chaque pays inclus dans leur proposition dans le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts ci-joint.

Le fait de ne pas divulguer l'intégralité de ces informations pourrait conduire Helen Keller Intl à rejeter une proposition. Si une partie n'a pas de conflit d'intérêts à déclarer pour l'un des pays couverts par sa proposition, elle peut soumettre un formulaire énumérant tous les pays couverts.

« **Conflit d'intérêts** » désigne une situation dans laquelle un Soumissionnaire, ou une Filiale (telle que définie ci-dessous), ou un sous-traitant (le cas échéant) d'un Soumissionnaire, a des intérêts (financiers, organisationnels, personnels, réputationnels ou autres) qui rendraient ou pourraient sembler rendre difficile pour un Soumissionnaire de remplir ses obligations envers Helen Keller Intl dans son rôle de fournisseur dans un objectif, d'une manière indépendante et professionnelle, ou une situation dans laquelle il est raisonnable de prévoir qu'un tel intérêt se présenterait. Un conflit d'intérêts peut survenir dans les circonstances suivantes, qui ne sont pas exhaustives :

un soumissionnaire a été ou est impliqué dans la conception d'une proposition ou d'une demande de financement qui a été ou sera soumise à Helen Keller Intl ;

un soumissionnaire a fourni ou participe à la prestation de conseils à une entité qui est un récipiendaire principal ou un sous-réceptaire ;

un soumissionnaire a été impliqué dans l'acquisition de biens et/ou de services par un bénéficiaire principal et/ou un sous-réceptaire, ou a fourni des conseils à cet égard ;

un soumissionnaire a fourni ou participe à la prestation de services d'audit à un réceptaire principal et/ou à un sous-réceptaire ; ou

un soumissionnaire a présenté une déclaration d'intérêt, une soumission, une soumission ou un intérêt autrement manifesté à fournir des services de quelque nature que ce soit à un réceptaire principal ou à un sous-réceptaire qui demeure valide au moment et pour la durée du présent contrat.

« **Affilié** » désigne une entreprise commerciale, une personne physique ou une autre entité qui, directement ou indirectement : (i) contrôle ou peut contrôler un Soumissionnaire ; (ii) est contrôlé par, ou peut vraisemblablement être contrôlé par un Soumissionnaire ; ou (iii) avec un Soumissionnaire, est contrôlé par, ou peut vraisemblablement être contrôlé par, le même tiers.

Formulaire de déclaration de conflit d'intérêts du soumissionnaire

Veillez cocher une case ci-dessous, le cas échéant :

	Le soumissionnaire déclare par la présente qu'il a lu et compris les règles relatives aux conflits d'intérêts énoncées dans la demande de propositions (DP) et garantit qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts de la part du soumissionnaire ou d'une société affiliée au soumissionnaire en ce qui concerne les services à fournir dans le cadre de la DP. Le soumissionnaire s'engage par les présentes à se conformer aux règles relatives aux conflits d'intérêts énoncées dans la demande de propositions (DP).
	Le soumissionnaire souhaite divulguer une ou plusieurs situations réelles ou potentielles de conflit d'intérêts et proposer des mesures d'atténuation. <i>Remarque</i> : si cette case est cochée, veuillez décrire en détail la situation dans une pièce jointe et présenter une proposition de plan ou d'arrangement d'atténuation à l'examen de Helen Keller Intl.

Enchérisseur:

Signature:	
Nom imprimé :	<small>PREMIÈRE PLATEFORME AU MALI DÉDIÉE AUX HUMANITAIRES</small>
Titre:	
Date:	

ANNEXE B : Format du CV à utiliser pour le personnel clé (un document par personne)

Nom:			
Titre:			
Nationalité:			
Adresse du siège social :			
Qualifications professionnelles :			
Compétences linguistiques :			
Langue:	Lecture:	Parlant:	Écriture:
Expérience de travail pertinente, y compris la durée et les responsabilités :			
Références :			
Nom :		Nom:	
Position :		Position:	
Organisation :		Organisation:	
Courriel :		Courriel:	
Adresse:		Adresse:	
Téléphone:		Téléphone:	
Relation:		Relation:	

Certification :

Je déclare que les informations fournies dans ce CV sont exactes et j'autorise Helen Keller Intl à entreprendre toutes les enquêtes que Helen Keller Intl peut juger raisonnables et nécessaires au cours du processus d'évaluation, en ce qui concerne les informations contenues dans ce curriculum vitae concernant mon aptitude au poste pour lequel j'ai été nommé.

Signé:

Date:

ANNEXE C : Format de l'offre financière

Étude budgétaire proposée :

	Unité	Quantité	Fréquence	PU (MGA)	Montant (MGA)	Montant (USD)
Livrable 1 – préparation de l'enquête						
Consultant						
Total						
Travaux technique de planification						
Total						
Formation						
Total					-	
Livrable 2 – Collecte de données						
Collecte de données						
Perdiem						
Total					-	
Supervision de la collecte						

Total					-	
Communication						☺
Total					-	
Contrôle qualité des données						
Formation contrôle qualité des données						
Total					-	
Perdiem Collecte de données						
Total						
Communication						
Total						
Livrable 3 – Analyse et production de rapports						
Consultant						
Total					-	
Livrable 4 - Diffusion						
Atelier de dissémination						
Total					-	
TOTAL GENERAL DE L'ACTIVITE						

[1] Une personne est mal nourrie si son régime alimentaire ne comporte pas de nutriments adaptés à sa croissance ou à son maintien en bonne santé ou si elle ne peut pas pleinement assimiler les aliments qu'elle ingurgite à raison d'une maladie (sous-nutrition). Elle est également mal nourrie si elle consomme trop de calories (surnutrition).

[2] Enquête Sécurité alimentaire et nutritionnelle, février 2020

[FORMATIONS \(/Formations-1\)](#) [DEMONSTRATION OF INNOVATIVE PROJECTS \(/Demonstration-Of-Innovative-Projects\)](#) [FORUM \(/Forum\)](#)
[ARCHIVE APPELS D'OFFRES \(/Archive-Appels-D-Offres\)](#) [ARCHIVES OFFRES D'EMPLOI \(/Archives-Offres-D-Emploi\)](#)

	Adresse e-mail	S'ABONNER
--	----------------	-----------

Droits d'auteur © 2024 Tous droits réservés - pages humanitaires